

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT VINGT-SIXIÈME (526^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 26 MARS 2024, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13231

Nomination de Marco Daniel Schenk Quesada au Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC (CER-UQAC)

- ATTENDU** l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains;
- ATTENDU** la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAC;
- ATTENDU** la résolution 150-7B du Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains relative à la nomination de Marco Daniel Schenk Quesada, en tant que membre suppléant à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat;
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création, à l'innovation et aux partenariats;

Sur proposition de Patrick Giroux, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer Marco Daniel Schenk Quesada en tant que membre suppléant au sein du Comité d'éthique de la recherche à titre de personne inscrite à un programme de maîtrise avec mémoire ou de doctorat, et ce, pour un mandat d'un (1) an, à compter du 27 mars 2024 jusqu'au 26 mars 2025.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (28/03/2024)
Vérifiez avec verifilo.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 27 mars 2024